

Le consensus s'instaure au terme des débats !



Après Thumaide et Estinnes-au-Val, Tournai accueillait la troisième et dernière assemblée préliminaire du Hainaut occidental. L'assemblée des « extrêmes ouestistes provinciaux » prôna le consensus malgré une pression « insistante » exercée par des adeptes des nationaux. La vitesse est finalement restée une affaire entre « vitessiers ».

L'assemblée des présidents tournaisiens ou de leurs représentants de ce vendredi 30 octobre, tenue quelques heures après l'assemblée générale nationale à laquelle aucune allusion directe ne fut faite, s'est avérée confidentielle comparée à celles tenues lors des deux semaines précédentes respectivement à Thumaide et Estinnes-au-Val.

Confidentielle pour quelles raisons ? Pour cause de paupérisation de l'extrême ouest de la province ? Certains seraient tentés de le penser, mais ce n'est pas nécessairement le cas. La question mérite néanmoins d'être traitée. Peut-être alors par manque vraisemblable de responsables bénévoles découragés au sein de sociétés ? C'est assurément un élément à prendre en considération dans la régression constatée du folklore local...

Toutefois, pour « Coulon Futé », la raréfaction - pour ne pas dire la disparition - de sociétés contribue à donner un avant-goût du visage ailé à court terme. En effet, une rationalisation effective est en cours et semble irréversible, inéluctable, réalisée sans heurt notoire mais de manière sélective naturelle. Ne subsisteront désormais que des sociétés capables de suivre les évolutions technologiques encadrant le sport ailé que le national transpose de plus en plus au fil du temps dans sa gestion quotidienne. Il faut se faire une raison, les anciennes sections régionales ne recenseront bientôt que des nombres restreints de sociétés totalement informatisées qui pourront se compter aisément sur les doigts d'une main. La rançon de l'évolution de la société, qu'on le veuille ou non !

La trame de la vitesse en apéritif...



Les débats étaient menés par Christian Goulem accompagné par Dany Leturcq et Pierre Titart intervenant à diverses reprises. Citant dès l'entame les deux points repris à l'ordre du jour, en l'occurrence la vitesse et le petit demi-

fond, il rappelait d'entrée de jeu, pour le Tournaisien, le retour de la vitesse sur la ligne du centre au même titre que pour les sociétés athoises et lessinoises, le recours aux services d'un même convoyeur et dévoilait la liste des étapes retenues à savoir Saint-Quentin, Noyon, Pont-

Sainte-Maxence et Bussy-Saint-Georges, une étape nouvelle pour les Tournaisiens cantonnés auparavant sur la ligne de l'est pour cause de choix du samedi (« **Coulon Futé** » : *la colombophilie n'est pas à un paradoxe près*). Les deux mandataires provinciaux de la région athoise donnèrent à titre indicatif leurs distances de vol sur Bussy-Saint-Georges, une commune française située dans le département de Seine-et-Marne en région Île-de-France, le parc à thème Disneyland Paris étant situé à environ 7 km du centre-ville (**voir annexe 1**). Pierre Titart fit remarquer que cette étape pouvait être remplacée par Ecoeuven car l'aire de lâcher opérationnelle pose un problème d'accueil en cas d'un charroi conséquent ce qui pourrait être le cas en saison. (« **Coulon Futé** » : *l'exemple du mémorable Tours national de 2014 semblerait avoir porté ses fruits tout au moins chez le convoyeur qui avait signalé cette éventualité à l'assemblée de Thumaide.*).

... le mode de lâcher en plat consistant...

Christian Goulem rappelait que, les samedis de 2015, un lâcher concernait Néchin-Dottignies, un second « L'Entente des VII » et le groupement Tournai-Kain auquel s'adjoignait à maintes reprises celui de Molenbaix.

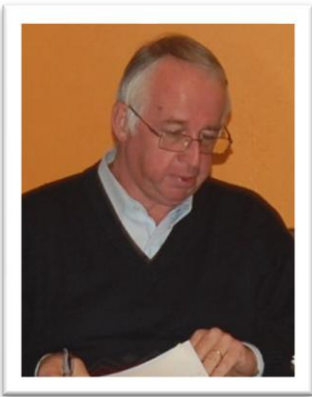


Il annonçait avoir reçu un mail de Dottignies-Néchin souhaitant le lâcher unique en 2016 et avoir appris le statut-quo prononcé par les groupements du second lâcher évoqué.

Une discussion tous azimuts s'engagea suite aux positions tranchées, opposées et confirmées par les différents intervenants. Christian Goulem demandait de faire attention aux pigeonneaux, à leur écolage même si les étapes sont davantage recentrées car le précédent bilan sur la ligne de l'est interpelle au niveau des pertes, de prendre en considération la distance latérale qui caractérise l'ouest de la province.

Sollicité sur l'avantage procuré par un lâcher unique, le représentant de Néchin, mandaté par son président absent, avançait l'expérience en plus acquise dans un plus grand groupe, un constat que partageait la « minorité » de « L'Entente des VII ». Dany Leturcq, reconnaissant préférer à titre personnel le lâcher unique, proposa une ouverture commune des paniers sur

Bussy-Saint-Georges malgré le doute planant sur cette étape. D'autres évoquaient le nombre



de pigeons étrangers à la province ce qui fit réagir le président de Dottignies qui, l'an dernier, a dû composer très rapidement en cours de saison avec deux modes différents de lâcher. Son intervention permit à Christian Goulem de rappeler devant l'assemblée ce qu'il lui avait dit au moment des faits à savoir que le changement décrété était tributaire de la rupture unilatérale décidée par la Flandre occidentale concernant un accord existant entre deux entités provinciales limitrophes. Concernant les amateurs évoqués (« *Coulon Futé* » : *deux en principe, de régime linguistique différent*) ayant joué dans des ententes où ils n'étaient pas admis,

Pierre Titart signala qu'il avait rapporté ce fait au Comité Sportif National.

Suite à la demande insistante, répétée à diverses reprises au nom de la démocratie, de mettre au vote le désir d'instaurer le lâcher unique en vitesse, Christian Goulem demandait quelles étaient les sociétés qui ont joué le jeu démocratique en établissant un procès-verbal avec la liste des amateurs présents et leurs signatures pour accord. La raréfaction de bras levés au cœur de l'assemblée siffla la fin de la récréation. Deux lâchers en 2016 seront opérationnels. Le petit demi-fond ne causa pas le moindre problème car tous les participants étaient d'accord pour le lâcher unique sur Toury, l'unique étape retenue.

... du technique pour finir

Invité par Christian Goulem, Pierre Titart proposa un projet d'itinéraire qu'il a réalisé et déjà présenté à Thumaide et Estinnes-au-Val. Quelques retouches ont été souhaitées par l'assemblée appréciant un Saint-Quentin pour essai chaque samedi du 16 avril à fin août. Il est demandé d'avoir une étape différente pour les deux premières journées, lors des jours fériés et des entraînements de semaine, Cambrai rallie les suffrages mais Bohain est présenté comme possibilité pour répondre aux intérêts de la province. La demande de fusionner les étapes de vitesse et de demi-fond les 20 et 27 août est rejetée car elle peut causer problème au niveau des championnats et relève avant tout de la gestion des ententes.

Emanant des partisans de vols et championnats nationaux (coefficients les moins élevés possible obligent), une demande de lâcher le Tournaisis avec la région athoise a été formulée à l'instar de la création, en demi-fond, d'une association Dottignies-Néchin-Tournai avec doublages possible. Les participants sont invités à répercuter l'information et à la débattre dans leurs sociétés et de rapporter le 4 décembre prochain à Nivelles, lors de l'assemblée de l'EPR Brabant wallon-Hainaut, les réponses aux questions laissées en suspens.

Annexe 1



Bussy-Saint-Georges